

# Procès-verbal de la 3<sup>e</sup>Assemblée Générale Ordinaire du 22 mars 2018, à Dijon.

Les membres de l'association MEMORAP se sont réunis au siège social, à AgroSup Dijon, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par M. Roland JUSSIAU, président de l'association.

Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme. Marie-Odile NOUVELOT, secrétaire de l'association et de M. Louis MONTMEAS, trésorier.

## **Etaient présents :**

- Le bureau de MEMORAP : R. Jussiau, président ; M.-O. Nouvelot, secrétaire ; L. Montméas, trésorier ; J. Rogeon, secrétaire adjointe ; F. Marguier, responsable de Médiadoc ; M. Huber ; S. Jeanneret.
- Les adhérents 2017 : J. Amar ; R. Bonneviale ; C. Dauvisis ; A.-M. Lelorrain ; F. Savy ;
- Adhérente 2018 : C. Philibert

**Absents excusés (pouvoir \*)** : M. Asdrubal ; S. Boissard ; M. Boulet ; P. Goudet. E. Leblanc ; H. Savy ;

**Absents excusés** : \* ; R. Coudray ; \* G. Le Bris ; A. Marcoux

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

## **L'ordre du jour** a été rappelé par le Président :

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 2017
- Rapport d'activité et rapport financier.
- Présentation du projet de publication MEMORAP
- Présentation des activités prévues en collaboration avec Médiadoc.
- Projet d'activité 2018-20 ;
- Projet de budget 2018,
- Renouvellement du Conseil d'Administration,
- Questions diverses

En préambule le Président précise qu'il a adressé le 21 février 2018, une convocation à chacun des adhérents 2017 et le 18 mars le compte rendu de l'AG 2017, le rapport d'activité et le bilan financier 2017-18, le projet d'activité 2018-19 et le budget prévisionnel, ainsi que la convention MEMORAP-AgroSupDijon en cours de signature.

Le compte-rendu de l'Assemblée générale du 31 mars 2017 est approuvé à l'unanimité, sous réserve d'une modification dans la partie relative au projet d'activité (page 4) ; il s'agit d'ajouter la proposition suivante : « *Mettre en place un comité de lecture pour analyser les contributions individuelles et proposer des ajustements avant leur mise en ligne sur le blog. M.Boulet, MC.Dauvisis, R.Jussiau, E.Lebanc, A.Marcoux, M.O.Nouvelot, F.Savy sont sollicités pour y participer. Les contributions ne seront pas accessibles directement en ligne tant qu'elles n'auront pas été validées* »

## Rapport d'activité

### Adhésions et réseau

MEMORAP a réuni 22 adhérents en 2017. Trois formateurs du département d'éducation permanente de l'INPSA ont adhéré à MEMORAP.

MEMORAP a adhéré à l'association de recherche en histoire de l'éducation, ATHRE en 2017.

### Vie de l'association

Le bureau MEMORAP s'est réuni 12 fois d'avril 2017 à mars 2018. Le conseil d'administration a été réuni une fois, le 23 novembre 2017, en marge des journées d'étude.

Deux lettres d'information circulaires, MEMORAP Infos, ont été adressées par email aux adhérents et à une demi-douzaine de « sympathisants » en juin et décembre 2017 pour les informer des activités de MEMORAP et pour les inviter à participer à la collecte d'archives et de témoignages.

### Activités réalisées conformément au plan d'action établi par l'AG de mars 2017

L'essentiel des activités prévues a été mis en œuvre :

- développement du blog [www.memorap.org](http://www.memorap.org),
- organisation de deux journées d'études les 23 et 24 novembre 2017 pour approfondir l'histoire de l'INRAP et la resituer dans son contexte socio politique, en caractérisant les différentes périodes à la lumière des témoignages sur l'expérience vécue par ses acteurs, production d'une frise chronologique des activités de l'INRAP de 1969 à 1993,
- rédaction du projet scientifique de MEMORAP pour conceptualiser le travail engagé, et servir de fondement à la convention AgroSupDijon-MEMORAP,
- l'indexation du sommaire des Bulletins et Documents INRAP a été entreprise par le Bureau depuis la mi-janvier avec l'appui de Médiadoc.
- élaboration progressive d'un projet de publication qui ne se résume pas à un simple récit historique, pour transmettre l'expérience de l'INRAP et trouver un écho dans l'actualité de l'enseignement agricole. Jacqueline Rogeon présente le détail des activités réalisées dans ce but depuis l'été 2017.
- un comité de rédaction a été constitué en décembre 2017, animé par J.Rogeon et R.Jussiau, et composé de 2 coordinateurs pour chacune des 3 parties de la publication (M.Huber et E.Leb Blanc pour la 1<sup>o</sup> partie, L.Montméas et MC.Dauvisis pour la 2<sup>o</sup>, MO.Nouvelot et F.Savy pour la 3<sup>o</sup>). La discussion des règles de fonctionnement du comité est remise à la dernière séquence du séminaire de travail le 23 mars après-midi. Elle devra être validée au cours de la prochaine réunion de bureau.

- Une maquette du « chemin de fer » de l'ouvrage devra être soumise à la direction éditoriale pour concrétiser l'accord de principe conclu avec Thierry Langouët, directeur d'Eduter, le 2 février dernier, pour une publication MEMORAP avec Educagri Editions.

Certaines activités sont restées en suspens du fait du fort investissement du bureau dans le projet de publication ; elles devront être mises au programme de travail 2018.

Le rapport d'activité détaillé en annexe a été voté à l'unanimité des votants qui ont félicité chaleureusement le bureau pour le travail accompli !

## Rapport financier

### TRESORERIE MEMORAP 2017

Recettes		Dépenses	
<b>Solde trésorerie</b>	248,02		
		Hébergement blog OVH	59,83
<b>Cotisations</b>		Cotisation MAIF	113,08
22	470,00	Frais de tenue de compte	
		Cotisation association	30,00
		Frais secrétariat	10,95
		Frais organisation AG, journées	49,00
		<b>Sous total</b>	<b>262,86</b>
		Solde créditeur	<b>455,16</b>
<b>TOTAL</b>	<b>718,02</b>	<b>Total</b>	<b>718,02</b>

Après vérification des comptes par Jacqueline Rogeon, le rapport financier présenté par Louis Montméas a été voté à l'unanimité. La cotisation 2018 reste fixée à 25€.

## Projet d'activités 2017-2018

Le bureau a soumis à l'assemblée générale **trois propositions** pour structurer l'action de MEMORAP au cours des trois prochaines années.

- Organiser deux nouveaux séminaires de travail pour faciliter l'avancement collectif de la production de l'ouvrage MEMORAP, l'un les 4 et 5 octobre 2018 à la veille de la rencontre conviviale du cinquantenaire de l'INRAP qui aura lieu le 6 octobre, à Dijon, l'autre en mars 2019, en marge de l'assemblée générale MEMORAP.
- Organiser à l'automne 2019 des journées d'étude « ouvertes » à d'anciens acteurs de l'appui à l'innovation pédagogique dans l'enseignement agricole, avec la participation notamment des collègues du département d'éducation permanente membre de MEMORAP ; elles auront pour but de confronter les approches caractéristiques de la conception et de la mise en œuvre de l'appui par l'INRAP avec celle de ses autres partenaires institutionnels (INPSA, ENSSAA, ENFA, inspection etc.
- Le principe de l'organisation en 2020 d'un colloque ouvert aux acteurs de l'appui en activité dans l'enseignement agricole est adopté pour conclure le travail engagé par MEMORAP et accompagner le lancement de la publication.

Le bureau est mandaté pour donner suite aux actions projetées en 2017 :

- Identifier au sein du réseau, des « personnes-ressources » pour chacun des chantiers emblématiques, susceptibles d'être sollicités pour rendre témoignage ou pour contribuer à une activité thématique.
- Numériser les bulletins et documents INRAP avec l'appui de la MSH pour constituer un corpus accessible au public, dans le cadre d'une politique de numérisation de la « littérature grise » au sein de Médiadoc.
- Communiquer autour du blog auprès de la DGER (archiviste, documentaliste...), sur les conférences Educagri (SRFD, Directeurs, Documentalistes, Inspection, Etablissements...) et dans différentes publications de l'enseignement agricole
- Compléter l'annuaire des anciens personnels de l'INRAP avec ceux du CEP de Florac et du CEMPAMA de Beg Meil

Florent Marguier, responsable de Médiadoc est intervenu pour exposer comment l'activité de MEMORAP s'inscrit aussi en lien avec le projet de service Médiadoc. Florent Marguier est en charge de l'administration du blog à concurrence d'une heure par mois. Il doit recruter en 2018 un stagiaire pour traiter les archives INRAP collectées depuis 2017, auprès de l'IUT de Dijon ou du CNAM, le mastère 2 d'archivistique contemporaine ayant été supprimé. Il propose la création d'un espace de stockage « Drive » pour faciliter le travail collaboratif autour de la rédaction de l'ouvrage.

Le projet d'activité est adopté à l'unanimité.

## Projet de budget 2017

Louis MONTMEAS présente le budget prévisionnel de l'association préparé par le Bureau du 21 avril 2016 :

### BUDGET PREVISIONNEL MEMORAP 2018

Recettes		Dépenses	
<b>Solde trésorerie</b>	455,16	Hébergement blog OVH	70,00
		Cotisation MAIF	120,00
<b>Cotisations</b>		Frais de tenue de compte	20,00
20 x 25 euros	500,00	Cotisation association	40,00
		Sous total	250,00
		Frais secrétariat (photocopies, papeterie, envois postaux...)	
		Frais d'organisation AG, journée...	
		Frais divers	
		Sous total	705,16
<b>TOTAL</b>	955,16	<b>Total</b>	955,16

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité après un débat autour de la question d'une indemnisation forfaitaire des déplacements pour les adhérents qui ne sont pas dijonnais.

Compte tenu de la modicité des moyens de l'association, il est impossible d'envisager un remboursement. Toutefois, on pourrait envisager que le trésorier délivre un reçu correspondant au montant des frais de déplacement engagés pour un projet donné, par exemple la production de l'ouvrage (?), si le Trésor public de Dijon en est d'accord. Accompagné du formulaire de « renoncement aux remboursements des frais engagés pour MEMORAP », il permet de déduire ce montant dans la déclaration de revenus annuels. La proposition est faite au trésorier de prendre contact avec le Trésor public à cet effet. Cette proposition a été adoptée par la majorité des votants moins une voix contre et une abstention.

## Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux règles statutaires, les mandats de Roland Jussiau et Louis Montméas sont remis en jeu par tirage au sort. L'assemblée générale prend acte de la candidature de Françoise Savy. Sont élus ou réélus à l'unanimité les 8 membres du nouveau Conseil d'Administration : Michel Huber, Edgar Leblanc, Roland Jussiau, Alain Marcoux, Louis Montméas, Marie-Odile Nouvelot, Jacqueline Rogeon, Françoise Savy. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément à l'article 9 des statuts pour une durée de 3 ans, le renouvellement s'effectuant encore par tirage au sort l'année prochaine.

Le bureau est reconduit dans ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## Calendrier des prochaines réunions statutaires :

Le prochain conseil d'administration sera réuni le 4 octobre 2018.

Dans l'intervalle, le bureau a pour mission de mettre en œuvre le plan d'action 2018-19 et de préparer **la journée festive du cinquantenaire de l'INRAP qui a été fixée au samedi 6 octobre 2018.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13h.

Le Président de séance

A Dijon, le 20 avril 2017

La Secrétaire de séance

*[noms et signatures]*